

Fiche de synthèse des séances : les caractéristiques des régimes totalitaires
Classe de terminale générale - Histoire
THEME 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale
(1929-1945)
Chapitre 2 - Les régimes totalitaires

Éléments du programme :

Ce chapitre vise à mettre en évidence des caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen

On peut mettre en avant les caractéristiques :

- Du régime soviétique ;
- Du fascisme italien ;
- Du national-socialisme allemand.

Notions en relation avec le programme :

Régime totalitaire.

Nationalisme.

Communisme.

Fascisme.

Nazisme.

Vocabulaire :

Antisémitisme.

Embrigadement.

Culte du chef.

Police politique.

Pogrom.

Nuit de Cristal.

Terreur, Grande Terreur.

Problématique :

Faut-il parler de totalitarisme ou de totalitarismes ?

Capacités travaillées :

Construire une argumentation historique : Utiliser une approche historique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

Contextualiser : Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes ou de localisation différentes.

Niveau de maîtrise attendu :

L'objectif final est de préparer les élèves à rédiger une réponse à une question problématisée en construisant une argumentation historique. De ce fait, le travail préparatoire se fait de façon collective mais la rédaction / réflexion est individuelle. Le travail collectif n'est pas une découverte en classe de terminale et de nombreuses disciplines y ont recours. Il est donc attendu une collaboration réelle et complète des élèves qui est nécessaire et obligatoire pour pouvoir élaborer une carte heuristique commune à partir de corpus documentaires différents. Ils doivent parvenir à repérer les invariants des régimes totalitaires (place centrale de l'idéologie, dictature et culte du chef, embrigadement de la population, l'écrasement des oppositions et l'usage de la violence), mais aussi les différences (nature des idéologies par exemple). Les élèves sont donc mis en situation de devoir contextualiser des événements ou des situations dans des pays différents et aux régimes politiques qui peuvent être apparemment éloignés.

Le travail individuel final de rédaction s'intègre dans le cadre d'une évaluation formative, la méthode de la question problématisée ayant déjà été abordée en première et étant ici réinvestie. Le professeur peut revenir sur cette technique et des attendus au moment de la phase de rédaction. Étant placée en début d'année, elle permet à l'enseignant de d'évaluer les réussites et les difficultés des élèves pour cet exercice et de proposer ultérieurement des activités différenciées, permettant à chacun de travailler sur un aspect en particulier (consolidation ou perfectionnement).

Durée de la mise en œuvre : 3 séances (3 heures)

Évaluation prévue :

Évaluation formative : Le professeur ramasse tout ou partie des travaux rédigés (dans ce cas, des copies révélatrices des difficultés ou réussites), qu'il pourra proposer en analyse lors de la correction pour insister sur les réussites et axes de progression.

Évaluation sommative : Celle-ci prendra la forme d'une question problématisée, sur une autre question.